



PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

Mars 2021

Informations municipales

Infos Pratiques :

Docteurs :

DECHEVIGNY
02.98.69.54.64
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Masseur-

Kinésithérapeutes :

Bars - Bodennec
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Orthophonie

Marine Siohan
07.68.80.25.21

Ostéopathe :

Mme Bars 06.62.08.77.67

Sophro-analyste :

Mme Serandour
06.63.20.52.47

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité-Le Henaff
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-
APPRIOUAL
02.98.69.55.06

Pédicure-Podologue D.E.

M. SOURCEAU
02.98.69.53.49

Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mission locale :

à la Maison des Services les
mardis, mercredis et jeudis de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Médiathèque :

Mardi : 10h-12h/16h-18h30
Mercredi : 10h-12h/14h-18h30
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 10h-12h/16h-18h30
Samedi : 10h-15h

Déchetterie communau- taire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h30
Du mardi au samedi : 8h45-12h et
13h30 -17h30
02.98.29.82.11

Horaires de la Poste :

Fermée le lundi
Du mardi au vendredi 13h45 - 16h30
Le samedi : 10h-12h

Accueil de jour : PLOUENAN

02.98.68.10.36 AS Domicile

Maisons des Services au Public (MSAP) :

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44
- Cléder 02.98.69.44.54

Compte rendu du conseil municipal du 12 février 2021

Approbation des comptes adminis- tratifs 2020

- Du budget Commune réalisé à hauteur de :

En section de fonctionnement à :
▪ En dépenses 1 302 229,74 €
▪ En recettes 1 827 791,24€
Soit un excédent de 525 561,50 €

En section d'investissement à :

▪ En dépenses 344 606,23 €
▪ En recettes 2 411 569,20 €
Soit un excédent de 2 066 962,97 €

- Du budget annexe « Beauregard » réalisé à hauteur de :

En section de fonctionnement à :
▪ En dépenses 187 042,40 €
▪ En recettes 332 138,26 €
Soit un excédent de 145 095,86 €

En section d'investissement à :
▪ En dépenses 177 319,97 €
▪ En recettes 177 319,97 €

Approbation des comptes de ges- tion 2020

Le conseil municipal déclare que les comptes de
gestion dressés pour l'exercice 2020 par le rece-
veur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur,
n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Affectation des résultats 2020

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de
fonctionnement de **525 561,50 €** en totalité à l'ar-
ticle 1068 pour rembourser le capital des emprunts
et financer les nouveaux projets d'investissement et
d'affecter l'excédent d'investissement de
2 066 962,97 € à l'article 001 « Excédent d'investis-
sement reporté ».

Vote des taux pour 2021

- Taxe d'habitation 11,92 %
- Foncier bâti 17,04 %
- Foncier non bâti 37,20

Vote du budget primitif

Adoption du budget primitif 2021 de la commune
qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 1 838 519 €
En section d'investissement à 2 845 893,40 €

Vote du budget annexe « Lotissement de Beauregard » 2021

Du projet du budget annexe « Lotissement de

Beauregard » 2021 qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 306 096,86 €
En section d'investissement à 161 000 €

Vote d'une subvention au C.C.A.S.

Le conseil municipal vote une subvention de 4000 €
au profit du CCAS.

Communication

Achat d'un tableau d'affichage dynamique à l'entre-
prise LUMIPLAN pour un montant de 23000 € H.T.

Bâtiments communaux

Mise en place de contrôle de sécurité (ouverture
électronique) dans les bâtiments communaux par
l'entreprise CMB pour 12298,24 € H.T.

Adhésion à HEOL

Signature d'une convention avec HEOL, Agence
Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Morlaix
pour 3 ans. Elle assure une assistance à l'élabora-
tion des dossiers de financements tels que la DSIL
ou la DETR ainsi que le Conseil en Energie Parta-
gé.

Ecole de Penzé

Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement
Local « rénovation énergétique ».

Plan de relance pour le développe- ment des services numériques

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à dépo-
ser une demande de subvention (à hauteur de 70 %
du budget estimé à 20000 €) auprès des services
de l'Etat dans le cadre du plan de relance pour le
développement des services numériques dans les
écoles de Penzé et Kerellon. L'école Simone Veil
ne dépose pas de demande car elle est déjà bien
équipée.

Questions diverses

Chemin rural

Cession d'un chemin rural aux consorts JAOUEN
au lieu-dit Le Carpont/Kerlosquet.

Pylone TDF à Kermaria Park

Conclusion d'un bail de 20 ans avec TDF pour la
location du site supportant leur pylône.

Sécurité routière

Réflexion sur la mise en place d'une zone 30 au
centre bourg.

Espace Enfance Jeunesse : couver- ture du Patio

Une consultation a été lancée pour la couverture
d'un patio à l'Espace Enfance Jeunesse.

HISTOIRE - PATRIMOINE



DU PONT DE LA CORDE A MILINOU (suite)

Nous étions restés dans l'épisode précédent sur la grève de l'Aber Traoñ Alzi. Ceux qui ont découvert le trésor caché auront laissé un message pour les autres géo-chercheurs.

Reprenons le sentier. Encore 300m et nous arrivons à *Kregin ar Feunteun*. Prenez garde, le chemin de rondins qui mène au lavoir peut être glissant. L'endroit, qui était enfoui sous la boue et la végétation a été dégagé et nettoyé en 2019 par une équipe de bénévoles dans le cadre des journées citoyennes organisées par la commune de Plouénan. C'était aussi un petit port où les gabarres de la Penzé et de l'île de Batz déchargeaient leurs marchandises. Les ruines du mur bordant la Penzé sont les traces de l'ancien quai.

D'après l'historien Y. le Brigant, un gué permettait, au moyen âge, de rejoindre *Kervor*, coté Henvic. Ce gué reliait le manoir de *Gwaskelenn*, en Henvic, propriété des Templiers, aux fermes, coté Plouénan, de *Traoñ Hir*, *Pen An Traoñ Hir*, *Dalar*, *Talgebez*, *Botskav*, *Ar Roc'h* et au village disparu de *Traoñ Alzi* qui appartenaient aussi aux Templiers puis, à partir de 1307, aux Hospitaliers Chevaliers de Malte.

La route qui monte à droite avant le lavoir permet de rejoindre toutes ces fermes et mène à *Kerlaodi*.

Nous poursuivons le sentier et, après avoir traversé les anciennes carrières de pierre (micaschiste de la Penzé), levons la tête vers le Pont de Fer, terminé en 1883 lors de la création de la ligne de chemin de fer Morlaix-Roscoff: 4 travées, 218m de long. Le tablier métallique à treillis, système Eiffel, est à environ 40m au dessus de l'eau.

Arrêtons nous au bout de la pâture où paissent des chevaux. Un coup d'œil aux magnifiques méandres de la Penzé, et aux aigrettes, hérons, cols verts, tadornes et phoques qui s'y promènent et nous entrons dans l'*Aber Milinou* où s'amarrèrent les gabarres et qui est maintenant vide de bateaux. Nous longeons le bois de pins de *Rojou* (les Roches) avant de descendre au village de *Milinou* (les Moulins)

De l'ancien moulin à marée ne reste plus que la digue de retenue de l'étang. A l'emplacement approximatif de la dernière maison

avant le lavoir se trouvait le *Milin Kozh* (Ancien Moulin) dont il ne reste plus, selon la chanson de P.M. Mevel, que le fantôme du meunier, condamné à errer dans les parages jusqu'à la fin des temps pour avoir trop volé les agriculteurs qui lui livraient le froment. Si vous passez la nuit, tendez l'oreille, on entend distinctement le clic-clac de sa jambe de bois sur le pavé, troublé parfois par le chuintement de la chouette effraie qui niche près de là. Et fuyez, avant que l'horrible bonhomme ne vous entraîne dans la vase de la Penzé...

Le Moulin Neuf se trouve de l'autre coté de la départementale; c'est un moulin à aube. Il date de 1841 et est toujours habité. C'est la fin de ce tronçon, vous pouvez rejoindre votre voiture en passant par *Kerlaodi* et l'allée du Château. Vous pouvez aussi remonter par *Kerbig* (manoir du XVème).

Si vous voulez continuer vers *Plouenan*, traversez la départementale et remontez, entre les maisons, l'ancienne route royale qui va à *Pont-Eon* mais que vous quittez à droite au bout de 100m. Jolie balade en sous bois qui vous mène à *Kerinku* où à *Kerlideg*, selon le chemin que vous choisirez. De là rejoignez la chapelle de *Kerellon* qui vaut bien une visite, voire un cierge et une prière, si vous voulez que la sainte exauce vos vœux...

Alain Ollivier et Patrick Le Cann



DIVERS - ANNONCES

ISFTEL
Institut supérieur de formation

COMMERCE
LOGISTIQUE
BIOTECHS
QUALITÉ

JOURNÉES PORTES OUVERTES

2 options !

Webinaires le	Présentiel le
VENDREDI 12 MARS	SAMEDI 13 MARS

inscription obligatoire sur www.isffel.fr

*Sous réserve des évolutions de la situation sanitaire, COVID-19

PLUi-h
Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat
Haut-Léon Communauté

JEUDI 18 MARS 18h30

Informez-vous et exprimez-vous depuis chez vous

ÉCRIVONS ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE
RÉUNION PUBLIQUE
— EN LIGNE —

Pour assister à la réunion publique en temps réel, rendez-vous en page d'accueil du site www.hautleoncommunaute.bzh et cliquez sur le lien proposé !

HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ
29, rue des Carmes - 29250 Saint-Pol-de-Léon
02.98.69.10.44 - pluih@nic.bzh

www.hautleoncommunaute.bzh

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



**DON DU SANG COLLECTE 2021
SAINT POL DE LEON**

<http://dondesang.efs.sante.fr/>

(Mercredi et Jeudi) entre 8h30 et 13h30

26 et 27 mai - 28 et 29 juillet - 11 et 12 août - 13 et 14 octobre - 21 et 22 décembre (mardi et mercredi)

La plume Numérique

Des retraités bénévoles vous aident à :

- rédiger des courriers personnels ou administratifs
- comprendre des documents officiels
- accomplir des démarches sur internet
- ouvrir un compte Ameli
- faire une demande de retraite
- remplir votre déclaration d'impôts
- etc.

PLOUÉNAN - Médiathèque

**GRATUIT
CONFIDENTIEL
SANS RENDEZ-VOUS**

Le 1^{er} vendredi du mois
de 9 h 30 à 11 h 30
sauf juillet et août

- | | | |
|-------------|---------------|---------------------------|
| • 5 février | • 7 mai | • 1 ^{er} octobre |
| • 5 mars | • 4 juin | • 5 novembre |
| • 2 avril | • 3 septembre | • 3 décembre |

PARTENARIAT



COMMUNE DE
PLOUENAN



Association Générale des Retraités
acteurs du bénévolat pour la coopération et le développement
www.agirretires.org

Adhésion 2019/2021



Tout récemment installé sur la commune de Plouénan, je propose mes services pour tous travaux de maçonnerie neuf et rénovation : Terrasse, mur, ouverture, aménagement extérieur, dallage, préparation pour portail, petite extension Ainsi que divers travaux liés à la rénovation de l'habitation N'hésitez à me contacter pour plus de renseignements.

Bars Erwan – 6 Route de Kerantiou 29420 Plouénan –
bemaconnerie@hotmail.com - 0614348511



**Recensement national
obligatoire à 16 ans - Jeunes
nés au mois de mars 2005**

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Coordonnées du Centre du Service
National : 02.98.37.75.58**

Vous souhaitez déposer un dossier de mariage, de pacs, faire une reconnaissance, merci de prendre rendez-vous en mairie au 02.98.69.51.11

**Mairie de Plouénan - 7
place Louis Sève -
29420 PLOUENAN
Tél : 02.98.69.51.11
Fax : 02.98.69.59.80
mairieplouenan@wanadoo.fr
- www.plouenan.fr**

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

UNIQUEMENT AVEC DES ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Sans frais pour les familles



DES SERVICES MULTIPLES :

- ♦ L'AIDE AUX DEVOIRS EN LIGNE
- ♦ LE DOCUMENTALISTE
- ♦ LES RESSOURCES NUMÉRIQUES
- ♦ LA PRÉPARATION AUX EXAMENS
- ♦ LE BLOG...

PROF EXPRESS

N°1 du soutien scolaire en ligne



Pour tous renseignements :
contact@profexpress.com
www.profexpress.com



02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h

Financé par la
commune de PLOUENAN

Inscrivez-vous !

www.soutienscolaire-plouenan.com